



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE MARCIAC-PLAISANCE
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 27 mars 2023 à Marciac

Le Conseil d'administration du CIAS Marciac-Plaisance, convoqué le 21 mars 2023, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GUILHAUMON, Président.

Présents : Jean-Louis Guilhaumon, Patricia Pascal, Guillaume De Nodrest, Géraldine Péry, Jacqueline Matayron, Christiane Magnat, Maryse Lacour, Thierry Fernando

Excusés : Alain Payssé, Nicole Pion, Eliane Duffau (pouvoir donné à Guillaume De Nodrest)

Secrétaire de séance : Guillaume De Nodrest

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 8 (9 voix)

Vote : Unanimité

Code : 20230327/07/7.1

Objet : Budgets CIAS Marciac – Plaisance et SAAD - budgets primitifs 2023

Le Président expose :

Par délibération du 16 décembre 2022, le conseil d'administration a approuvé le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2022-2023 signé avec le Conseil Départemental du Gers et au titre duquel le tarif horaire pour 2023 du SAAD est fixé à hauteur de 23.50 €.

Les chiffres présentés dans le cadre du budget 2023 reprennent l'hypothèse de la réalisation de 27 000 heures annuelles d'aide à domicile.

Il est en conséquence proposé au conseil d'administration les projets de budgets primitifs 2023, par chapitre, du CIAS et du SAAD :

S'agissant du budget du CIAS MARCIAC PLAISANCE :

Section de fonctionnement (par chapitre)

Fonctionnement – Dépenses			Fonctionnement - Recettes		
011	Charges à caractère général	28 766,05 €	70	Produits des services	8 065,27
012	Charges de personnel et frais assimilés	37 730,00 €	74	Dotations, subventions et participations	90 000,00
65	Autres charges de gestion courante	184 170,00€		Total recettes réelles	98 065,27 €
	Total dépenses réelles	250 666,05 €		Excédent de fonctionnement reporté	152 716,73 €
	Opérations d'ordre	115,95 €			
	Total général	250 782,00 €		Total général	250 782,00€

Section d'Investissement (par chapitre) :

Investissement - Dépenses			Investissement - Recettes		
204	Subventions d'équipement versées	11 654,00 €		Opérations d'ordre	115,95 €
21	Immobilisations corporelles	5 405,39 €			
	Total des dépenses réelles	17 059,39€		Excédent d'investissement reporté	19 943,44€
	Total général	17 059,39 €		Total général	17 059,39 €

S'agissant du budget du SAAD MARCIAC PLAISANCE :

Section de fonctionnement (par chapitre)

Fonctionnement – Dépenses			Fonctionnement - Recettes		
011	Charges à caractère général	65 000,05 €	017	Produits de la tarification	668 955,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	804 229,00 €	018	Autres produits relatifs à l'exploitation	91 136,00 €
016	Dépenses afférentes à la structure	23 985,00 €	019	Produits financiers	170 000,00 €
	Total dépenses réelles	893 214,05 €		Total des recettes réelles	930 091,00 €
002	Déficit de fonctionnement reporté	30 754,95 €			
	Opérations d'ordre	6 122,00 €			
	Total général	930 091,00 €		Total général	930 091,00 €

Section d'Investissement (par chapitre) :

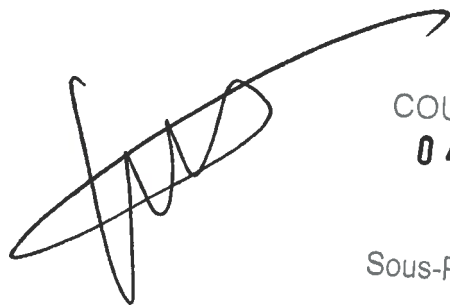
Investissement – Dépenses			Investissement - Recettes		
21	Immobilisations corporelles	7 262,41 €	10	Dotations, fonds divers et réserves	1 200,00 €
	Total des dépenses réelles	7 262,41 €	13	Subventions d'investissement	11 654,00 €
001	Déficit d'investissement reporté	11 713,59 €		Total des recettes réelles	12 854,00 €
				Opérations d'ordre	6 122,00 €
	Total général	18 976,00 €		Total général	18 976,00 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir pris connaissance et après en avoir délibéré, décide d'approuver à l'unanimité le budget SAAD 2023 et le budget du CIAS Marciac – Plaisance 2023 tels qu'ils sont présentés par le Président.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Le compte-rendu de la présente a été publié et affiché
Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance,
Guillaume DE NODREST

Le Président,
Jean-Louis GUILHAUMON



COURRIER ARRIVEE LE
04 AVR. 2023

Sous-Préfecture de MIRANDE

